



# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

## Exercice 2020

---

Document établi selon le décret et l'arrêté ministériels du 02/05/07



### **Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin**

70 rue Charles de Gaulle

68550 SAINT-AMARIN

Tél 03 89 82 60 01

Fax 03 89 38 23 14

Courriel: [cc-stamarin@cc-stamarin.fr](mailto:cc-stamarin@cc-stamarin.fr)

[www.cc-stamarin.fr](http://www.cc-stamarin.fr)

<b>Les chiffres du service d'eau potable</b> <b>Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin</b>	
<p><b><u>Territoire</u></b></p> <p>5 901 abonnés</p>	<p>15 communes desservies : Felling, Geishouse, Goldbach-Altenbach, Husseren-Wesslering, Kruth, Malmerspach, Mitzach, Mollau, Moosch, Oderen, Ranspach, Saint-Amarin, Storckensohn, Urbès, Wildenstein</p> <p style="text-align: center;">12 530 habitants desservis</p> <p style="text-align: center;">5 901 abonnés</p>
<p><b><u>Exploitation</u></b></p> <p>En affermage par Suez</p>	<p>Suez a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.</p> <p>La Communauté de Communes garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.</p>
<p><b><u>Production</u></b></p> <p>803 345 m<sup>3</sup> produits</p>	<p>La CCVSA dispose de nombreuses ressources propres : 73 sources, 3 forages et 1 prise d'eau ont fourni 803 345 m<sup>3</sup> d'eau traitée.</p>
<p><b><u>Distribution</u></b></p> <p>163,9 km de réseau</p> <p>547 540 m<sup>3</sup> consommés</p>	<p>Les abonnés ont consommé 547 540 m<sup>3</sup> en 2020, soit en moyenne 119 litres par habitant et par jour.</p> <p>Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau de service, le rendement du réseau est de 68,2 %.</p>
<p><b><u>Qualité</u></b></p> <p>Bonne</p>	<p>Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau de la CCVSA est globalement de bonne qualité.</p> <p>97,9% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 100% au niveau physico-chimique.</p>
<p><b><u>Prix</u></b></p> <p>303,09 € pour 120 m<sup>3</sup></p>	<p>Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.</p> <p>Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2021, 303,09 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2021, toutes taxes comprises) avec une évolution de -0,2% du prix par rapport à 2020.</p> <p>Sur ce montant, 53% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 25% reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 22%.</p>

## SOMMAIRE

<b>Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Présentation générale du service.....</b>	<b>5</b>
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	5
1.2. Mode de gestion du service .....	6
1.3. Les ressources en eau.....	6
1.4. Le réseau de distribution.....	7
1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise .....	7
1.4.2. Le réseau et les branchements .....	7
1.4.3. Les compteurs .....	8
<b>2. Bilan et perspectives.....</b>	<b>9</b>
2.1. Les faits marquants de l'exercice .....	9
2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service.....	9
<b>3. Indicateurs techniques .....</b>	<b>10</b>
3.1. Volumes mis en distribution .....	10
3.2. Volumes consommés et rendement.....	10
3.3. La qualité de l'eau.....	11
3.4. Les clients et les volumes facturés.....	12
3.4.1. Le service aux abonnés.....	12
3.4.2. Le recouvrement.....	13
3.4.3. Réclamations clients.....	13
3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages.....	13
3.5.1. Consommation en électricité et réactifs .....	13
3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution .....	14
3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable <sup>14</sup>	
3.7. Les opérations de renouvellement .....	15
3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques.....	15
3.7.2. Renouvellement de compteurs.....	15
3.7.3. Renouvellement des branchements.....	16
3.7.4. Renouvellement des canalisations.....	16
3.8. Les investissements.....	17
3.8.1. Les opérations réalisées.....	17
3.8.2. Zoom sur les branchements en plomb .....	18
3.8.3. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	19
3.8.4. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés en 2020 .....	20
<b>4. Indicateurs financiers .....</b>	<b>21</b>
4.1. Les tarifs .....	21
4.2. La facture d'eau 120 m <sup>3</sup> .....	21
4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire .....	23
4.4. Le budget annexe Eau Potable .....	24
4.4.1. Les recettes d'exploitation .....	24
4.4.1. Le financement des investissements en 2020 .....	24
4.4.2. Etat de la dette du service .....	25
4.4.3. Amortissements réalisés en 2020 .....	25
4.4.4. Opérations de coopération décentralisée.....	25
<b>5. Les indicateurs de performance .....</b>	<b>26</b>
5.1. Indicateurs descriptifs .....	26
5.2. Indicateurs de performance.....	26

**ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.....28**

## Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable.

Ce rapport permet de connaître :

- ▶ La nature et l'importance du service rendu ;
- ▶ La qualité et la performance du service rendu

## 1. Présentation générale du service

### 1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal.

La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin assure les compétences suivantes :

- |  |  |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production                         | <input checked="" type="checkbox"/> Transport    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Protection du point de prélèvement | <input checked="" type="checkbox"/> Stockage     |
| <input checked="" type="checkbox"/> Traitement                         | <input checked="" type="checkbox"/> Distribution |

Le service public d'eau potable dessert environ 12 530 habitants et 5 901 abonnés.

Commune	Nombre d'abonnés Eau Potable			Evolution 2019-2020 (%)
	2018	2019	2020	
FELLERING	732	735	738	0,4%
GEISHOUSE	286	288	285	-1,0%
GOLDBACH - ALTENBACH	171	171	172	0,6%
HUSSEREN - WESSERLING	522	522	522	0,0%
KRUTH	470	470	471	0,2%
MALMERSPACH	226	226	227	0,4%
MITZACH	189	193	190	-1,6%
MOLLAU	194	193	192	-0,5%
MOOSCH	751	758	763	0,7%
ODEREN	537	536	545	1,7%
RANSPACH	376	380	382	0,5%
SAINT-AMARIN	993	998	999	0,1%
STORCKENSOHN	109	108	107	-0,9%
URBES	207	207	208	0,5%
WILDENSTEIN	100	99	100	1,0%
<b>TOTAL</b>	<b>5 863</b>	<b>5 884</b>	<b>5 901</b>	<b>0,3%</b>

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la société SOGEST (filiale Suez). Le contrat d'affermage avec la SOGEST est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2009 pour une durée de 12 ans. Son échéance est fixée au 31 août 2021. Un avenant n°1 a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour prendre en compte notamment la baisse des volumes facturés. Un second avenant a pris effet au 12 juin 2019 pour intégrer un nouveau bordereau des prix unitaires.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de production d'eau potable
- ✓ Entretien et exploitation des ouvrages de distribution d'eau potable
- ✓ Suivi de la qualité de l'eau produite et distribuée
- ✓ Renouvellement des équipements électromécaniques, des branchements et des compteurs
- ✓ Relevé des compteurs
- ✓ Gestion des abonnés, établissement et recouvrement des factures

Le périmètre d'affermage est défini par les limites des territoires des quinze communes formant la Communauté de Communes de Saint-Amarin, à l'exception du secteur Markstein-Grand Ballon et du puits de la Communauté de Communes du Pays de Thann (Gehren).

## 1.3. Les ressources en eau

L'eau distribuée sur le périmètre intercommunal provient des ressources suivantes :

Ressources en eau	Localisation	Type	Traitement / caractéristiques	Capacité de pompage (m <sup>3</sup> /j)	Problématiques éventuelles
Forage FELLERING	FELLERING	Eau de nappe	Neutralite + chlore liquide / profondeur forage : 70m	90	Traitement de reminéralisation
Forage ODEREN	ODEREN	Eau de nappe	Chlore liquide / profondeur forage : 15m	35	
Forage WILDENSTEIN	Lac de KRUTH-WILDENSTEIN	Eau de nappe	profondeur forage : 15m	10	Variation de la nappe importante
Tunnel URBES	URBES	Eau de source	stockage de l'eau dans un ancien tunnel ferroviaire	140	Forte concentration en arsenic
Unité de filtration MOOSCH	MOOSCH	Eau de surface (ruisseau)	Ultra filtration + chlore liquide / filtration automatisée	20	
Sources de montagnes	CC St Amarin	Eau de sources	Désinfection au chlore liquide pour la plupart / 72 sources	variable	

Il n'y a pas d'interconnexion du réseau avec celui de collectivités voisines.

## 1.4. Le réseau de distribution

### 1.4.1. Les réservoirs et stations de reprise

Le réseau d'eau potable comprend 33 réservoirs qui assurent l'approvisionnement de la commune. Leur capacité totale s'élève à 6 600 m<sup>3</sup>, soit 4,5 journées de consommation comptabilisée.

Commune	Nombre de réservoirs	Capacité
FELLERING	3	755
GEISHOUSE	2	350
GOLDBACH - ALTENBACH	4	70
HUSSEREN - WESSERLING	2	800
KRUTH	3	700
MALMERSPACH	1	120
MITZACH	2	320
MOLLAU	3	150
MOOSCH	2	800
ODEREN	3	620
RANSPACH	1	300
SAINT-AMARIN	3	1000
STORCKENSOHN	1	250
URBES	1	220
WILDENSTEIN	2	120
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>6 600</b>

Le réseau comprend également 9 stations de surpression.

### 1.4.2. Le réseau et les branchements

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Longueur du réseau, hors branchements (km)</b>	<b>162,5</b>	<b>162,9</b>	<b>163,4</b>	<b>163,9</b>	<b>0,3%</b>
Nombre de vannes	1217	1228	1244	1251	0,6%
Nombre de prises et poteaux incendie	840	837	841	825	-1,9%
Nombre de ventouses	297	296	301	303	0,7%

Les évolutions constatées sont essentiellement liées à des mises à jour des plans de réseau, après remontée d'anomalies du terrain.

Le réseau est très majoritairement en fonte :

	Linéaire de réseau (km)	%
Fonte	150,5	92,1%
PE	6,5	4,0%
PVC	6,2	3,8%
Béton	0,2	0,1%
Autres / non connu	0,4	0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>163,9</b>	<b>100%</b>

#### 1.4.3. Les compteurs

56% du parc des compteurs des abonnés a un âge supérieur ou égal à 15 ans.

	Nombre de compteurs	%
0 à 4 ans	607	9,9%
5 à 9 ans	1 090	17,8%
10 à 14 ans	1 019	16,6%
15 à 19 ans	1 194	19,5%
20 à 25 ans	2 193	35,8%
Plus de 25 ans	20	0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>6 123</b>	<b>100,0%</b>

## 2. Bilan et perspectives

---

### 2.1. Les faits marquants de l'exercice

- ✓ Renouvellement de canalisations (644 ml rue Général de Gaulle à Moosch, rues Vogelbach, puits et teinturiers, Général de Gaulle à Saint-Amarin), de 5 poteaux d'incendie, d'une vanne, et d'une ventouse ;
- ✓ Pollution aux hydrocarbures sur le réservoir de Fellingring ZB en novembre 2020 (nettoyage du réservoir par la suite, nombreuses purges sur le réseau), 29 autres opérations de purge sur le réseau intercommunal ;
- ✓ 5 poteaux incendie ont été réparés, 2 ont été supprimés ;
- ✓ Contrôle de 159 poteaux incendie sur les communes de St-Amarin, Moosch, Geishouse, Ranspach, Wildenstein, Fellingring, Malmerspach, Urbès.

### 2.2. Les propositions du délégataire pour améliorer le service

- ✓ Mise en place de clôture sur les périmètres de protection immédiat des captages qui ne le sont pas n'en disposent pas encore ;
- ✓ Remplacement des portes d'accès en mauvais état sur 2 forages (Oderen, Wildenstein), 4 pompages (Sauwas 1 et 2, Mollau Principal, et Eibel ZB), ainsi que 16 réservoirs ;
- ✓ Peinture du local principal du réservoir de Goldbach ;
- ✓ Remplacement des briques de verre et de la porte d'accès du réservoir de Storckensohn.

Le délégataire mentionne également dans un tableau « Perspectives » les points suivants, sans plus d'explications ou détails :

- ✓ TRAITEMENT DE L'EAU DISTRIBUEE A L'UV
- ✓ EQUIPEMENTS DE RESSOURCES DE PRELEVEMENT DE COMPTEUR
- ✓ EQUIPEMENTS DES SORTIES DE RESERVOIR DE COMPTEUR
- ✓ EQUIPEMENT DES LIAISONS ENTRE COMMUNES DE COMPTEUR
- ✓ EQUIPEMENT DE TOUS LES COMPTAGES, PRELEVEMENT, DE DISTRIBUTION ET DE SECTORISATION DE TRANSMISSION D'INDEX
- ✓ CREATION ET MODIFICATION DES RESEAUX ENTRE RESERVOIRS

### 3. Indicateurs techniques

#### 3.1. Volumes mis en distribution

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Volumes produits</b>	<b>821 063</b>	<b>810 789</b>	<b>859 552</b>	<b>803 346</b>	<b>-6,5%</b>
- Sources	499 806	486 776	491 256	553 389	<b>12,6%</b>
- Tunnel Urbès					
- Forage de Fellingring	257 788	257 678	275 188	203 750	<b>-26,0%</b>
- Forage d'Oderen	45 410	62 348	66 323	42 871	<b>-35,4%</b>
- Forage de Wildenstein	0	0	2	2	-
- Usine UF de Moosch (prise d'eau en ruisseau)	18 059	15 987	26 783	3 334	<b>-87,6%</b>
<b>Volumes importés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-
<b>Volumes exportés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	-
<b>Total volumes mis en distribution</b>	<b>821 063</b>	<b>810 789</b>	<b>859 552</b>	<b>803 346</b>	<b>-6,5%</b>

Les volumes ont été ramenés de l'année civile à 365 jours

#### 3.2. Volumes consommés et rendement

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Volumes mis en distribution</b>	751 068	754 131	840 087	803 345	-4,4%
<b>Volumes comptabilisés</b>	539 466	533 204	526 220	529 596	0,6%
Volumes consommés non comptabilisés (volumes de service)	3 665	9 619	10 486	17 944	71,1%
<b>Volumes consommés</b>	543 131	537 735	536 706	547 540	2,0%
<b>Indice de consommation (m<sup>3</sup>/jour/km)</b>	9,2	9,1	9,0	9,2	1,7%
<b>Indice linéaire de perte (m<sup>3</sup>/jour/km)</b>	3,51	3,65	5,09	4,28	-15,9%
<b>Rendement brut du réseau (V consommé/ V mis en distribution, %)</b>	<b>72,3%</b>	<b>72,0%</b>	<b>63,9%</b>	<b>68,2%</b>	6,7%

Les volumes ont été ramenés de la période de relève à 365 jours

Le rendement observé en 2020 est de 68,2%. Ceci représente une amélioration par rapport à 2019.

Ce rendement est supérieur au niveau de rendement imposé par la loi Grenelle 2 (65% + ILC/5 =soit 66,8%).

*Note : la valeur de l'ILP a été corrigée. Le RAD 2020 est à 4,48 car le linéaire retenu est de 156 km contre 163,9 km pourtant mentionnés par ailleurs dans ce RAD, valeur qui paraît la plus logique au regard du linéaire 2019, et les évolutions mentionnées en page 26 du RAD.*

### 3.3. La qualité de l'eau

#### En distribution :

L'eau distribuée doit être « propre à la consommation » : article L 19 du Code de la Santé Publique. Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les taux de conformité sur l'eau distribuée sont les suivants (indicateurs calculés uniquement sur les paramètres avec une limite de qualité) :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements ARS	169	132
Nombre de prélèvements non conformes	3	3
Taux de conformité	98,2%	97,7%

Soit :

- 3 non-conformités microbiologiques sur le réseau d'Urbès : 1 sur les coliformes, 1 sur les streptocoques fécaux, 1 sur les escherichia coli ;
- 3 non-conformités physico-chimiques sur l'arsenic : 2 à Urbès et 1 à Wildenstein (Rhin Danube).

De plus, de nombreux dépassements de références de qualité ont été constatés sur l'eau distribuée (115 prélèvements hors référence sur un total de 143), principalement pour les paramètres conductivité, turbidité, le pH, et l'arsenic. Ceci traduit la faible minéralisation et l'agressivité de l'eau observée sur la Communauté de Communes.

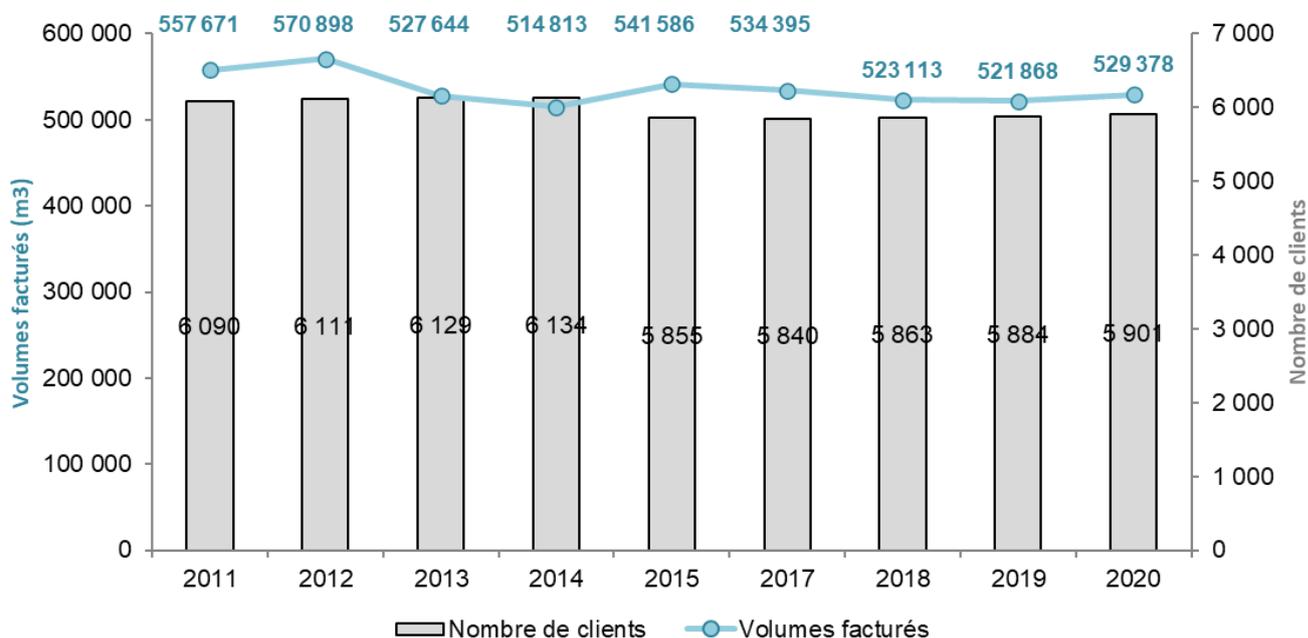
#### Par ailleurs, sur l'eau en sortie de production :

- 1 non-conformité microbiologique sur les escherichia coli au traitement de la source de Moosch.

### 3.4. Les clients et les volumes facturés

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Nombre de clients</b>	5 840	5 863	5 884	5 901	0,3%
<b>Volumes facturés</b>	534 395	523 113	521 868	529 378	1,4%
volume dégrèvé	5 071	10 091	4 352	218	-95,0%
<b>Volume moyen facturé (m<sup>3</sup>/client)</b>	91,5	89,2	88,7	89,7	1,1%

Les volumes d'eau facturés sont en hausse pour l'année 2020, avec une quasi-stabilité du nombre de clients sur le territoire.



#### 3.4.1. Le service aux abonnés

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Nombre d'appels téléphoniques</b>	1 336	1 689	1 664	1 207	-27,5%
% du nombre de clients	23%	29%	28%	20%	-27,7%
<b>Nombre de courriers</b>	391	449	281	145	-48,4%
% du nombre de clients	7%	8%	5%	2%	-48,5%
<b>Nombre de contacts internet</b>	97	166	248	353	42,3%
% du nombre de clients	1,7%	2,8%	4%	6,0%	41,9%
<b>Nombre de visites à l'accueil</b>	64	71	90	41	-54,4%
% du nombre de clients	1,1%	1,2%	2%	0,7%	-54,6%

Le centre de relations clientèle du Centre Régional Alsace Franche-Comté de Lyonnaise des Eaux permet de répondre à toutes les demandes des clients au 09 77 408 408 (appel non surtaxé) pour les demandes et réclamations du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, et le

samedi de 8h00 à 13h00, ainsi que 24h/24h 7 jours/7 et au 09 77 401 124 (appel non surtaxé) pour les urgences techniques.

Un accueil physique des clients au 17, rue Guy de Place à Vieux-Thann est normalement ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30. *En 2020, il a été fermé en période de confinement et n'a pas été réouvert depuis (d'où la baisse enregistrée des visites et des courriers, mais la hausse des contacts en ligne).*

L'Agence en ligne ([www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)) permet également à l'ensemble des consommateurs de consulter gratuitement et à tout moment son compte utilisateur pour faire l'ensemble des opérations nécessaires : consulter ses dernières factures, payer en ligne, communiquer un index de communication, rédiger une demande ou une réclamation par courriel, signaler un déménagement, suivre ses consommations.

### 3.4.2. Le recouvrement

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Nombre d'échéanciers</b>	<b>46</b>	<b>34</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>-52,4%</b>
Taux d'échéanciers	0,8%	0,7%	0,7%	0,3%	<b>-52,5%</b>
<b>Nombre de demandes de dégrèvement</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>-78,3%</b>
Nombre de demandes acceptées	4	11	15	1	<b>-93,3%</b>
<b>Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente</b>	<b>0,64%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,5%</b>	<b>1,6%</b>	<b>7,9%</b>
Montant des créances > 6 mois	41 003 €	55 599 €	43 818 €	59 401 €	<b>35,6%</b>

### 3.4.3. Réclamations clients

206 réclamations ont été reçues en 2020 :

Catégorie	Nombre de réclamations
Facturation	108
Distribution	106*
Encaissement	15
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>

36 réclamations\* ont été reçues sur la qualité de l'eau et portent principalement sur des problèmes d'eau colorée (10), 2 portent sur des enquêtes sur la qualité de l'eau.

*\* dont 23 réclamations ont été adressées directement à la CC de la Vallée de Saint-Amarin*

## 3.5. L'exploitation et l'entretien des ouvrages

### 3.5.1. Consommation en électricité et réactifs

Consommations	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
Electricité (kWh)	195 591	188 360	156 799	-16,7%
Javel (L)	5 000	6 000	7 000	20,0%
Neutralite (T)	0	0	0	-

Il n'y a pas eu de consommation de calcaire marin depuis 2018 suite au bypass de l'usine de traitement de Fellingring pendant plusieurs années.

### 3.5.2. Recherche de fuites et interventions sur le réseau de distribution

Nature intervention	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Réparation sur le réseau de distribution :</b>					
sur branchement	7	12	10	14	40,0%
sur canalisation	18	12	21	10	-52,4%
sur appareils de fontainerie	NR	NR	18	5	-72,2%
Mise à niveau de bouches à clés	13	3	49	NR	-
<b>Recherches de fuites (km)</b>	<b>933</b>	<b>479</b>	<b>630</b>	<b>543,8</b>	-13,7%
<b>Nombre d'interventions en astreinte sur le réseau</b>	41	31	41	37	-9,8%

### 3.6. Détails sur l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable

Cet indicateur réglementaire est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007.

Le calcul de l'indicateur est le suivant :

Critère	Points obtenus en 2019	Points obtenus en 2020	Nombre maximal de point
<b>A - Plan des réseaux</b>			
<b>Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable</b> mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (captage, station de traitement, réservoir) et des compteurs généraux	10	10	/10
<b>Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux</b> afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux), ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	5	5	/5
<b>B - Inventaire des réseaux</b>			
o <b>Existence d'un inventaire des réseaux</b> identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554 2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code <b>et, pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux</b> , les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution. o <b>La procédure de mise à jour du plan des réseaux</b> est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	10	10	/10
<b>Pourcentage d'information sur les matériaux et les diamètres</b> des réseaux : Matériaux et diamètres connus pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 1 pt Matériaux et diamètres connus pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 2 pts Matériaux et diamètres connus pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 3 pts Matériaux et diamètres connus pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 4 pts Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux : 5 pts	5	5	/5
<b>Pourcentage de tronçons dont la date ou la période de pose sont identifiés :</b> Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50% du linéaire des réseaux : 0 pt Dates ou périodes de pose connues pour 50% à 59,9% du linéaire des réseaux : 10 pts	15	15	/15

Dates ou périodes de pose connues pour 60% à 69,9% du linéaire des réseaux : 11 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79,9% du linéaire des réseaux : 12 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire des réseaux : 13 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94,9% du linéaire des réseaux : 14 pts			
Dates ou périodes de pose connues pour au - 95% du linéaire des réseaux : 15 pts			
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux</b>			
Le plan des réseaux préciser la <b>localisation des ouvrages annexes</b> (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	10	/10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10	10	/10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	0	/10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur .	10	10	/10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10	10	/10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	10	/10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	10	/10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5	5	/5
<b>TOTAL</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>/120</b>

### 3.7. Les opérations de renouvellement

#### 3.7.1. Renouvellement des équipements électromécaniques

Plusieurs opérations de renouvellement ont été réalisées par le Délégué pour un montant total de 5 334 € :

- Renouvellement d'un ballon anti-bélier au réservoir de Goldenbach ;
- Renouvellement du circuit électrique de commande et de puissance du réservoir de Moosch ;
- Renouvellement de la pompe immergée n°1 à l'usine traitement de Fellingring.

#### 3.7.2. Renouvellement de compteurs

Renouvellement des compteurs	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
Nombre de compteurs renouvelés	89	86	174	102,3%
% du parc compteur	1,5%	1,4%	2,8%	102,7%

## 3.7.3. Renouvellement des branchements

Renouvellement des branchements	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
Nombre de branchements réalisés	22	16	11	-31,3%
Nombre de branchements supprimés	4	3	2	-33,3%
Nombre de branchements renouvelés	62	64	94	46,9%

## 3.7.4. Renouvellement des canalisations

Renouvellement des canalisations	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
Longueur de canalisations renouvelées	125	1 089	424,5	644	+ 51,71 %

Détail des travaux de renouvellement réalisés par le Délégué :

Commune	Adresse du chantier	Nature des travaux
MOOSCH	2 rue du Général de Gaulle	Renouvellement de 80 ml DN 100
ST-AMARIN	Rue Vogelbach	Renouvellement des branchements
ST-AMARIN	Rues du Puits et Teinturiers	Renouvellement des branchements et raccordement conduite de 220 ml DN 100
MOLLAU	80 Grand Rue	Renouvellement d'un branchement
GEISHOUSE	Réservoir zone Haute	Renouvellement conduite by-pass sources de 25 ml
ST-AMARIN	Rue du général de Gaulle	Renouvellement de réseau de 319 ml
MOOSCH	Rue des Artisans	Prolongement de la conduite de vidange dans la Thur
KRUTH	1 rue des Ecoles	Terrassement pour le renouvellement d'un PI DN 100
MOLLAU	Face 18 Grand Rue	Terrassement pour le renouvellement d'un PI DN 100

## 3.8. Les investissements

### 3.8.1. Les opérations réalisées

Investissements réalisés en 2020	Montant total TTC
Travaux de réhabilitation réservoir Geishouse ZH	123 708,44 €
Reprise de l'ancienne conduite des sources (création by Pass) réservoir Geishouse ZH	3 833,18 €
Travaux de réhabilitation réservoir Fellingring Zone Chalets	215 444,58 €
Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable à Fellingring	266 844,33 €
Mission maîtrise d'œuvre travaux amélioration alimentation en eau potable à Fellingring	24 210,24 €
Travaux de mise en séparatif et renouvellement réseau St Amarin rue du Puits et rue des Teinturiers	106 192,02 €
Mission maîtrise d'œuvre travaux de mise en séparatif à St Amarin rue du Puits et rue des Teinturiers	3 462,00 €
Pose de 5 compteurs de sectorisation	120 892,80 €
Raccordement de conduites suite pose de compteurs de sectorisation	28 873,14 €
Pose d'un branchement eau potable à Fellingring rue des Fabrique Air de Camping-Cars	2 598,78 €
Dépose d'une soupape de décharge suite fuite conduite à Malmerspach Cité Hartmann	771,52 €
Fourniture et pose d'un système de désinfection à Geishouse réservoir ZB	2 661,18 €
Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau à Wildenstein	51 330,06 €
Geishouse 5 rue du Printemps Renouvellement branchement suite fuite	1 257,89 €
Mitzach 39 rue Principale Ecole Renouvellement branchement suite fuite	1 260,97 €
Moosch 47 rue de la Mine d'argent Renouvellement branchement suite fuite	1 257,88 €
Husseren Wesserling 17 rue de la Gare Renouvellement branchement suite fuite	1 257,88 €
Fellingring 1 rue de Kelm Renouvellement branchement suite fuite	1 257,85 €
Malmerspach 9 rue des Ecoles Renouvellement branchement suite fuite	1 256,84 €
Mollau 46 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 257,87 €
Moosch 25 rue de Malmerspach Renouvellement branchement suite fuite	1 260,99 €
Oderen 9-10 rue Gorth Renouvellement branchement suite fuite	1 257,87 €
Fellingring 43 rue du See Renouvellement branchement suite fuite	1 264,08 €
Saint-Amarin 25 rue Charles Vuillard Renouvellement branchement suite fuite	1 260,98 €
Saint-Amarin 9 rue de Ranspach Renouvellement branchement suite fuite	1 259,94 €
Mollau rue Callinet Renouvellement branchement suite fuite	1 264,07 €
Kruth 41 rue de la Croix Renouvellement branchement suite fuite	1 264,08 €
Mitzach 11 rue Principale Renouvellement branchement suite fuite	1 254,79 €
Mitzach 31 rue Principale Renouvellement branchement suite fuite	1 260,97 €
Moosch 7 rue de la Filature Renouvellement branchement suite fuite	1 255,80 €
Kruth 30 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 259,94 €
Saint-Amarin 16 rue Kattenbach Renouvellement branchement suite fuite	1 259,93 €
Urbès 24-26 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 255,81 €
Saint-Amarin 18 rue du Breuil Renouvellement branchement suite fuite	1 259,95 €
Fellingring 25A rue des Pierres Renouvellement branchement suite fuite	1 259,92 €
Fellingring Route de Bussang Raccordement de conduites en fouille ouverte	9 333,02 €
<b>Total</b>	<b>987 861,59 €</b>

En 2020, la Communauté de Communes a réalisé des travaux pour 987 861,59 €.

Par ailleurs, 255 804,39 € de travaux sur fond de renouvellement ont été réalisés par le Délégué dans le cadre du fonds de renouvellement contractuel :

Commune	Adresse du chantier	Nature des travaux	MONTANT H.T. DES TRAVAUX
MOOSCH	2 rue du Général de Gaulle	Renouvellement de 80 ml DN 100	24 021,88 €
ST-AMARIN	Rue Vogelbach	Renouvellement des branchements	24 772,82 €
ST-AMARIN	Rues du Puits et Teinturiers	Renouvellement des branchements et raccordement conduite de 220 ml DN 100	25 473,13 €
MOLLAU	80 Grand Rue	Renouvellement d'un branchement	17 201,49 €
GEISHOUSE	Réservoir zone Haute	Renouvellement conduite by-pass sources de 25 ml	3 044,02 €
ST-AMARIN	Rue du général de Gaulle	Renouvellement de réseau de 319 ml	152 691,04 €
MOOSCH	Rue des Artisans	Prolongement de la conduite de vidange dans la Thur	336,73 €
KRUTH	1 rue des Ecoles	Terrassement pour le renouvellement d'un PI DN 100	4 474,35 €
MOLLAU	Face 18 Grand Rue	Terrassement pour le renouvellement d'un PI DN 100	3 788,93 €
<b>TOTAL</b>			<b>255 804,39 €</b>

### 3.8.2. Zoom sur les branchements en plomb

Aucun branchement en plomb connu n'est recensé sur la Communauté de Communes en 2020.

### 3.8.3. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Les travaux ont pour but d'améliorer le système d'alimentation en eau potable, et sont listés par opération dans le tableau récapitulatif suivant :

<i>Travaux projetés</i>	<i>Coût prévisionnel des travaux projetés (€ H.T.)</i>
Rationalisation des sources	56 000
Résolution du problème d'arsenic à Wildenstein	62 000
Désinfection par UV à Wildenstein	185 000
Résolution des non-conformités de branchements dans la rue de la scierie à Urbès	173 000
Réhabilitation des réservoirs	2 625 000
Réhabilitation des captages	170 000
Travaux de mise en conformité de la source SACM à Fellingring	20 000
Création d'une interconnexion entre Husseren et Fellingring	150 000
Raccordement de la source de l'ancienne galerie de mine à Urbès	300 000
Sécurisation de l'alimentation en eau de l'UDI Zone de Chalets à Fellingring	100 000
Réhabilitation des quatre stations de traitement de l'agressivité de l'eau	450 000
Traitement « tout UV », hormis Storckensohn (déjà réalisé) et Wildenstein (prévu ci-dessus)	1 500 000
<b>Ensemble des travaux</b>	<b>5 791 000</b>

Les tranches optionnelles suivantes du marché de maîtrise d'œuvre ont été affermies en 2020 :

<b>Opération</b>	<b>Coût prévisionnel (€ HT)</b>	<b>Notification</b>
Désinfection par UV à Wildenstein	185 000	30/03/2020
Résolution des non-conformités de branchements dans la rue de la scierie à Urbès	173 000	

Les travaux programmés en 2021 sont les suivants :

- Fin des travaux de réhabilitation des réservoirs Geishouse Zone Haute et Fellingring Zone des Chalets,
- Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée rue de la Scierie à Urbès,
- Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée à Wildenstein,
- Installation d'une désinfection UV au réservoir principal de Goldbach,
- Pose de purges automatiques à Saint-Amarin, Oderen, Geishouse,

- Travaux de réhabilitation des réservoirs d'Oderen Zone Haute et de Geishouse Zone Basse,
- Mise en place de compteurs pour les volumes distribués aux réservoirs de Kruth Sauwas 1, Husseren Zone de Chalets, Husseren-Wesserling (réservoir principal) et Wildenstein Rhin et Danube.

Il est également prévu de commencer une étude de faisabilité relative au traitement de l'arsenic pour la ressource du tunnel d'Urbès.

#### 3.8.4. Les programmes pluriannuels de travaux adoptés en 2020

Pas de programme pluriannuel de travaux adopté en 2020.

## 4. Indicateurs financiers

### 4.1. Les tarifs

		Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Tarif au 1 <sup>er</sup> janvier 2021
<b>Part Collectivité</b>			
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		0,637 €	0,637 €
<b>Part Déléataire</b>			
Frais d'accès au service			
-sans déplacement		38,58 €	38,42 €
- frais de déplacement		77,16 €	76,85 €
Part fixe (€ HT/an)			
Compteur DN 15/20 mm		54,64 €	54,44 €
Compteur DN 25/30 mm		101,05 €	100,68 €
Compteur DN 40 mm		166,45 €	165,84 €
Compteur DN 50 mm		287,73 €	286,67 €
Compteur DN 60 mm		347,22 €	345,94 €
Compteur DN 80 mm		386,45 €	385,04 €
Compteur DN 100 mm et plus		437,61 €	436,00 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
< 12 000 m <sup>3</sup>		0,8788 €	0,8756 €
> 12 000 m <sup>3</sup>		0,6049 €	0,6027 €
<b>Taxes et redevances</b>			
TVA		5,50%	5,50%
Redevance prélèvement (€/m <sup>3</sup> )		0,0778 €	0,0778 €
Redevance pollution (€/m <sup>3</sup> )		0,3500 €	0,3500 €

Les tarifs de l'eau pour la part Collectivité ont été approuvés par une délibération en date du 8 décembre 2014 pour les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et sont restés stables jusqu'alors.

### 4.2. La facture d'eau 120 m<sup>3</sup>

	au 01/01/2020		au 01/01/2021		Evolution (%)
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
<b>Distribution eau</b>					
<b>Terme fixe annuel</b>					
Part du Déléataire	54,64 €	54,64 €	54,44	54,44 €	-0,4%
<b>Consommation</b>					
Part du Déléataire	0,8788 €	105,46 €	0,8756	105,07 €	-0,4%
Part de la Collectivité	0,637 €	76,44 €	0,6370	76,44 €	0,0%
<b>Organismes publics</b>					
Redevance de prélèvement	0,0778	9,34 €	0,0778	9,34 €	0,0%
Redevance de pollution	0,3500	42,00 €	0,3500	42,00 €	0,0%
<b>Total HT</b>		287,87 €		<b>287,29 €</b>	-0,2%
TVA à 5,50%		15,83 €		15,80 €	-0,2%
<b>Total Eau potable TTC</b>		<b>303,71 €</b>		<b>303,09 €</b>	-0,2%

<b>Soit le m<sup>3</sup></b>	<b>2,53 €</b>	<b>2,53 €</b>	<b>-0,2%</b>
------------------------------	---------------	---------------	--------------

Le montant de la facture d'eau potable (120 m<sup>3</sup>) s'élève à 303,09 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2021 contre 301,71 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit une quasi-stabilité (-0,2%).

Cette évolution s'explique exclusivement par l'application de la formule contractuelle d'indexation des tarifs du délégataire.

Les différentes composantes de la facture 120 m<sup>3</sup> sont les suivantes :

	01/01/2020		01/01/2020		Evolution (%)
Collectivité	76,44 €	76,44 €	76,44 €	25,7%	0,0%
Délégataire	160,10 €	160,10 €	159,51 €	52,6%	-0,4%
Taxes et redevances	67,17 €	67,17 €	67,14 €	22,2%	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>303,71 €</b>	<b>303,71 €</b>	<b>303,09 €</b>	<b>100%</b>	<b>-0,2%</b>

La facture globale pour un usager qui consomme 120 m<sup>3</sup> se présente comme ci-dessous :

EAU	au 01/01/20		au 01/01/21		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		54,64 €		54,44 €	-0,4%
Part proportionnelle délégataire	0,8788 €	105,46 €	0,8756 €	105,07 €	-0,4%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,6370 €	76,44 €	0,6370 €	76,44 €	0,0%
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	0,0778 €	9,34 €	0,0778 €	9,34 €	0,0%
Redevance pollution (Agence de l'Eau)	0,3500 €	42,00 €	0,3500 €	42,00 €	0,0%
Total eau H.T.		287,87 €		287,29 €	-0,2%
TVA		15,83 €		15,80 €	-0,2%
<b>Total eau T.T.C.</b>	<b>2,53 €</b>	<b>303,70 €</b>	<b>2,53 €</b>	<b>303,09 €</b>	<b>-0,2%</b>
ASSAINISSEMENT	au 01/01/20		au 01/01/21		Evolution
	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Prix/m3	Prix pour 120 m3	Evolution (%)
Part fixe délégataire		26,96 €		27,72 €	2,8%
Part proportionnelle délégataire	0,7873 €	94,48 €	0,8094 €	97,13 €	2,8%
Part proportionnelle Communauté de Communes	0,8179 €	98,15 €	0,8179 €	98,15 €	20,0%
Redevance modernisation réseaux (Agence de l'Eau)	0,2330 €	27,96 €	0,2330 €	27,96 €	0,0%
Total assainissement H.T.		247,54 €		250,96 €	1,4%
TVA		24,75 €		25,10 €	1,4%
<b>Total assainissement T.T.C.</b>	<b>2,27 €</b>	<b>272,30 €</b>	<b>2,30 €</b>	<b>276,05 €</b>	<b>1,4%</b>
<b>TOTAL EAU et ASSAINISSEMENT TTC</b>	<b>4,80 €</b>	<b>576,00 €</b>	<b>4,83 €</b>	<b>579,14 €</b>	<b>0,5%</b>

### 4.3. Compte Annuel de Résultat d'Exploitation du délégataire

	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Produits</b>	<b>1 347 966</b>	<b>1 371 644 €</b>	<b>1 393 301 €</b>	<b>1,6%</b>
Exploitation du service	753 106 €	774 418 €	794 024 €	2,5%
Collectivités et autres organismes	538 688 €	536 359 €	554 644 €	3,4%
Travaux attribués à titre exclusif	32 244 €	34 427 €	17 557 €	-49,0%
Produits accessoires	23 958 €	26 440 €	27 076 €	2,4%
<b>Charges</b>	<b>1 607 465 €</b>	<b>1 610 289 €</b>	<b>1 650 597 €</b>	<b>2,5%</b>
Personnel	417 301 €	404 838 €	403 446 €	-0,3%
Energie électrique	21 046 €	27 982 €	26 336 €	-5,9%
Produits de traitement	2 381 €	3 054 €	1 977 €	-35,3%
Analyses	14 144 €	17 134 €	20 672 €	20,6%
Sous-traitance, matières et fournitures	65 551 €	73 800 €	75 698 €	2,6%
Impôts locaux et taxes	30 394 €	31 190 €	31 161 €	-0,1%
Autres dépenses d'exploitation, dont :	201 537 €	193 049 €	182 340 €	-5,5%
<i>Télécommunication, postes et télégestion</i>	13 264 €	14 754 €	9 108 €	
<i>Engins et véhicules</i>	84 319 €	59 514 €	62 509 €	
<i>Informatique</i>	78 503 €	84 777 €	74 076 €	
<i>Assurance</i>	1 962 €	3 452 €	3 519 €	
<i>Locaux</i>	9 719 €	13 828 €	12 921 €	
Ristournes et redevances contractuelles	186 €	- €	- €	-
Frais de contrôle	3 737 €	3 825 €	3 441 €	-10,0%
Contribution des services centraux et recherche	25 880 €	27 564 €	27 676 €	0,4%
Collectivités et autres organismes publics	538 688 €	536 359 €	554 644 €	3,4%
Charges relatives aux renouvellements				
- pour garantie de continuité du service	77 704 €	78 681 €	79 598 €	1,2%
- fonds contractuel	166 508 €	168 603 €	170 567 €	1,2%
Charges relatives aux compteurs du domaine privé	29 344 €	24 680 €	20 629 €	-16,4%
Charges relatives aux investissements du domaine privé	6 658 €	6 093 €	5 549 €	-8,9%
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	6 406 €	13 255 €	46 863 €	253,5%
Achat d'eau		182 €		-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-259 469 €</b>	<b>- 238 645 €</b>	<b>- 257 296 €</b>	<b>-7,8%</b>

## 4.4. Le budget annexe Eau Potable

### 4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
Ventes d'eau	327 000,50 €	322 163,66 €	320 506,94 €	331 568,43 €	+ 3,45 %
Produits exceptionnels	3 591,35 €	3 761,96 €	3 755,44 €	3 824,57 €	+ 1,84 %
Subventions d'investissement	19 694,53 €	33 671,40 €	25 448,80 €	45 789,81 €	+ 79,93 %
<b>TOTAL</b>	<b>350 286,38 €</b>	<b>359 597,02 €</b>	<b>349 711,18 €</b>	<b>381 182,81 €</b>	<b>+ 8,99 %</b>

### 4.4.1. Le financement des investissements en 2020

Investissements réalisés en 2020	Montant total TTC
Travaux de réhabilitation réservoir Geishouse ZH	123 708,44 €
Reprise de l'ancienne conduite des sources (création by Pass) réservoir Geishouse ZH	3 833,18 €
Travaux de réhabilitation réservoir Fellinging Zone Chalets	215 444,58 €
Travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable à Fellinging	266 844,33 €
Mission maîtrise d'œuvre travaux amélioration alimentation en eau potable à Fellinging	24 210,24 €
Travaux de mise en séparatif et renouvellement réseau St Amarin rues Puits et Teinturiers	106 192,02 €
Mission maîtrise d'œuvre travaux de mise en séparatif à St Amarin rues Puits et Teinturiers	3 462,00 €
Pose de 5 compteurs de sectorisation	120 892,80 €
Raccordement de conduites suite pose de compteurs de sectorisation	28 873,14 €
Pose d'un branchement eau potable à Fellinging rue des Fabrique Air de Camping-Cars	2 598,78 €
Dépose d'une soupape de décharge suite fuite conduite à Malmerspach Cité Hartmann	771,52 €
Fourniture et pose d'un système de désinfection à Geishouse réservoir ZB	2 661,18 €
Travaux d'amélioration de la qualité de l'eau à Wildenstein	51 330,06 €
Geishouse 5 rue du Printemps Renouvellement branchement suite fuite	1 257,89 €
Mitzach 39 rue Principale Ecole Renouvellement branchement suite fuite	1 260,97 €
Moosch 47 rue de la Mine d'argent Renouvellement branchement suite fuite	1 257,88 €
Husseren Wessering 17 rue de la Gare Renouvellement branchement suite fuite	1 257,88 €
Fellinging 1 rue de Kelm Renouvellement branchement suite fuite	1 257,85 €
Malmerspach 9 rue des Ecoles Renouvellement branchement suite fuite	1 256,84 €
Mollau 46 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 257,87 €
Moosch 25 rue de Malmerspach Renouvellement branchement suite fuite	1 260,99 €
Oderen 9-10 rue Gorth Renouvellement branchement suite fuite	1 257,87 €
Fellinging 43 rue du See Renouvellement branchement suite fuite	1 264,08 €
Saint-Amarin 25 rue Charles Vuillard Renouvellement branchement suite fuite	1 260,98 €
Saint-Amarin 9 rue de Ranspach Renouvellement branchement suite fuite	1 259,94 €
Mollau rue Callinet Renouvellement branchement suite fuite	1 264,07 €
Kruth 41 rue de la Croix Renouvellement branchement suite fuite	1 264,08 €
Mitzach 11 rue Principale Renouvellement branchement suite fuite	1 254,79 €
Mitzach 31 rue Principale Renouvellement branchement suite fuite	1 260,97 €
Moosch 7 rue de la Filature Renouvellement branchement suite fuite	1 255,80 €
Kruth 30 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 259,94 €
Saint-Amarin 16 rue Kattenbach Renouvellement branchement suite fuite	1 259,93 €
Urbès 24-26 Grand Rue Renouvellement branchement suite fuite	1 255,81 €
Saint-Amarin 18 rue du Breuil Renouvellement branchement suite fuite	1 259,95 €
Fellinging 25A rue des Pierres Renouvellement branchement suite fuite	1 259,92 €
Fellinging Route de Bussang Raccordement de conduites en fouille ouverte	9 333,02 €
<b>Total</b>	<b>987 861,59 €</b>

## 4.4.2. Etat de la dette du service

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020 (%)
<b>Encours de la dette au 31 décembre</b>	<b>145 692,37 €</b>	<b>123 812,32 €</b>	<b>104 843 €</b>	<b>85 626 €</b>	- 18,33 %
<b>Montant remboursé durant l'exercice</b>	<b>24 708,29 €</b>	<b>23 644,24 €</b>	<b>20 446,33 €</b>	<b>20 465,64 €</b>	+ 0,09 %
- dont en capital	22 570,13 €	21 880,05 €	18 968,70 €	19 217,13 €	+ 1,31 %
- dont en intérêts	2 138,16 €	1 764,19 €	1 477,63 €	1 248,51 €	- 15,51 %

## 4.4.3. Amortissements réalisés en 2020

Amortissements réalisés	Montant amorti
Travaux sur réseaux d'adduction d'eau	147 791,48 €
Frais d'études	2 046,00 €
- <i>Subventions d'investissement</i>	- 83 050,39 €
<b>TOTAL</b>	<b>66 787,09 €</b>

## 4.4.4. Opérations de coopération décentralisée

La Collectivité n'a pas participé à des opérations de coopération décentralisée (*article L1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*).

## 5. Les indicateurs de performance

### 5.1. Indicateurs descriptifs

Indicateur	Définition	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1
<b>D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis</b>	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	12 687	12 613	12 530	
<b>D102.0 : Prix TTC du service au m<sup>3</sup> pour 120 m3</b>	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,51 €	2,53 €	2,53 €	 -0,2%
<b>D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service</b>	Temps d'attente maximum auquel s'est engagé le délégataire pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel	1 jour ouvré	1 jour ouvré	1 jour ouvré	

### 5.2. Indicateurs de performance

Indicateur	Définition	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
<b>P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie</b>	Ratio entre le nombre de prélèvements conformes et le nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	96,0%	92,2%	98,2%	 +6%	3 non-conformités 
<b>P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques</b>	Ratio entre le nombre de prélèvements conformes et le nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	95,6 %	97,7 %	97,7 %		3 non-conformités 

Indicateur	Définition	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
<b>P103.2B : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable</b>	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	110 points	110 points	110 points		Cf paragraphe 3.6 
<b>P104.2 : Rendement du réseau de distribution</b>	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	72,0%	63,9%	68,2%	 +6,7%	
<b>P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés</b>	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,72 m <sup>3</sup> /j/km	5,26 m <sup>3</sup> /j/km	4,58 m <sup>3</sup> /j/km	 -13%	
<b>P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau</b>	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	3,56 m <sup>3</sup> /j/km	5,09 m <sup>3</sup> /j/km	4,28 m <sup>3</sup> /j/km	 -16%	
<b>P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable</b>	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	0,37%	0,34%	0,337%	 -1,2%	 Taux inférieur à la moyenne en Alsace qui est entre 0,8 et 1,15% (source SISPEA 2017)
<b>P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau</b>	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	80%	80%	80%		 Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) mais pas de mise en place d'une procédure de suivi de son application
<b>P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité</b>	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé	0,00 €/m <sup>3</sup>	0,00 €/m <sup>3</sup>	0,00 €/m <sup>3</sup>		 Pas de demandes reçues

## **ANNEXE 1 : Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse**

---

**Édition mars 2021**  
CHIFFRES 2020

# L'agence de l'eau vous informe



## POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

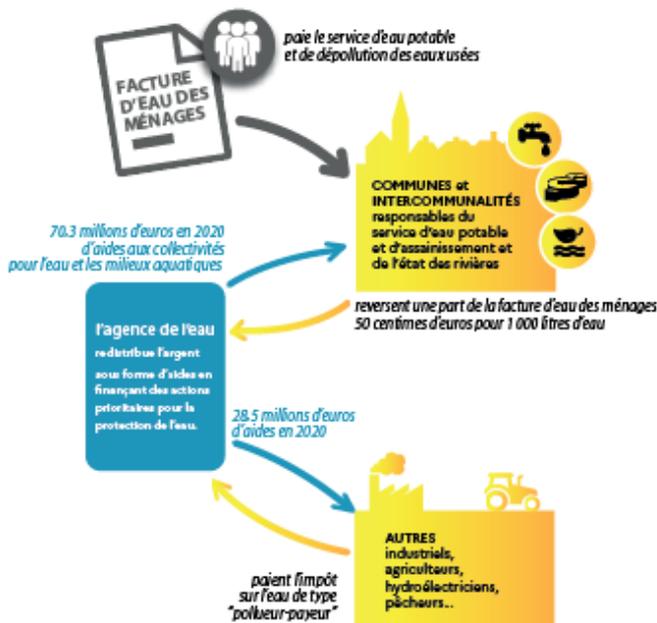
## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse est de 3,98 euros TTC/m<sup>3</sup>. Pour un foyer consommant 120 m<sup>3</sup> par an, cela représente une dépense annuelle de 478 euros, soit une mensualité légèrement inférieure à 40 euros en moyenne (estimation Rhin-Meuse d'après SISPEA - données agrégées disponibles - 2018).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 21 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur [www.services.aaufranca.fr](http://www.services.aaufranca.fr)



## NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans le mois qui suit la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

## D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 158,7 millions d'euros dont plus de 129 millions en provenance de la facture d'eau.

### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse



## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?

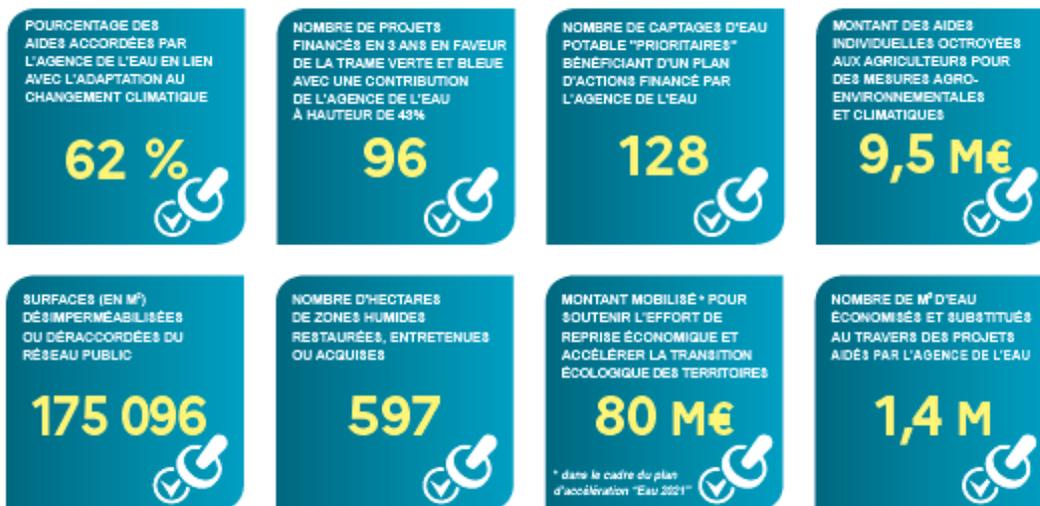
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.



## ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11<sup>e</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

### EN 2020...



### LES CONTRATS DE TERRITOIRE "EAU ET CLIMAT"

**5 nouveaux contrats ont été entérinés en 2020.** Nouvel outil de contractualisation proposé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis une année, le contrat de territoire "Eau et Climat" est un trait d'union entre les priorités de l'établissement et celles des EPCI cibles. Il intègre une logique de dépassement grâce à l'approche proposée à 360°. Les actions en faveur de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique figurent en bonne place.

### EAU ET QUARTIERS, UN ENJEU SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

En lançant le 1<sup>er</sup> concours "eau et quartiers prioritaires de la politique de la ville" destiné à accompagner des projets de requalification urbaine, **l'agence de l'eau Rhin-Meuse a récompensé 12 lauréats.** 60% des projets ont proposé des aménagements urbains (désimperméabilisation, gestion intégrée des eaux pluviales, jardins partagés, agriculture urbaine/périurbaine) et 1/3 d'actions d'animation. L'agence de l'eau Rhin-Meuse **a alloué une enveloppe de 2 M€ aux récipiendaires.**

En ciblant les quartiers prioritaires, l'agence de l'eau a démontré que "la nature en ville" peut être déclinée partout et permettre une reconnexion avec la ville ; **le tout en favorisant le lien social et les actions de sensibilisation et d'information.**

### PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après plus de 18 mois d'élaboration, **le Comité de bassin Rhin-Meuse a adopté à l'unanimité, en octobre 2020, le projet de plan de gestion des eaux 2022-2027.**

Ce plan fait autorité en matière de mise en œuvre de la politique de l'eau et porte l'engagement juridique de la France au regard de la Directive cadre européenne sur l'eau.

Avant son adoption définitive, **le projet de plan de gestion est soumis aux citoyens, aux acteurs locaux et internationaux depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021.**



## LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex  
Tél. 03 87 34 47 00  
agence@eau-rhin-meuse.fr

## Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Suivez l'actualité       
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : [eau-rhin-meuse.fr](http://eau-rhin-meuse.fr)

**Donnez votre avis sur**  
**les inondations et le milieu marin**  
**L'eau**

**PREFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHIN-MEUSE**  
Chantal Spalini  
Zweveiler

**COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE**

**DU 1<sup>ER</sup> MARS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2021**



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site [animmersion-eau.fr](http://animmersion-eau.fr)

**Nouveau** Découvrez les nouveaux "Podcasts"